

SANITAIRE

La prévention des diarrhées de veaux



La prévention de la diarrhée des veaux dépend des facteurs de risque spécifiques identifiés dans votre élevage avec l'aide de votre vétérinaire. Elle est basée sur 3 axes: avant, pendant et après vêlage.



elle doit être curée, désinfectée et paillée abondamment après chaque vêlage.

- S'il y a intervention au vêlage, la tenue vestimentaire et les bottes doivent être propres, les mains lavées et désinfectées ou bien des gants à usage unique peuvent être utilisés.
- La vulve doit être désinfectée.

- Les cordons ombilicaux des veaux sont désinfectés.

- le pis est le plus propre possible avant la prise de colostrum.

- ✓ Prise de colostrum précoce et suffisante On conseille en général une quantité de 1,5 (en vaches allaitantes) à 4 litres (en vaches laitières) dans les 2 premières heures. Dans les 24 premières heures le veau doit avoir bu 10 % de son poids. On peut prévoir une réserve de colostrum congelé (exclusivement la première traite, la plus riche en anticorps) dont la qualité est vérifiée à l'aide d'un pèse colostrum.

La prévention après le vêlage

- ✓ Allotement par classes d'âges si possible

- Idéalement on recommande 0 à 10 jours / 10 jours à 1 mois / + de 1 mois.

- ✓ Surveillance des condi-



tions d'ambiance et respect des normes

- Paillage quotidien : 1 kg/m².

- Densité: 1,25 à 2,5 m²/ veau, et 10 m² par couple mère/veau.

- Eviter l'humidité et les courants d'air au niveau des veaux.

- ✓ Eviter la propagation des agents pathogènes

- Désinfection des bottes et du matériel d'élevage et de vêlage.

- Nettoyage du matériel après chaque buvée.

- Isolement des malades.

- Soins des malades après les animaux sains avec un matériel réservé.

- Je fais une quarantaine lors d'achats (minimum 15 jours).

- ✓ Prévention médicale

Le lactate d'halofuginone (Halocur) permet de limiter la multiplication des cryptosporidies (pendant 1 semaine dès le



premier jour de vie), et le Décoquinante ou le Diclazuril préviennent les symptômes de coccidiose.

Aurélia Ponsich, vétérinaire GDS Centre

N'hésitez pas à contacter l'équipe de GDMA si vous avez des questions au 02 54 08 13 80 ou sur le www.gdma36.fr

La prévention avant le vêlage

- ✓ Préparer un bon colostrum
- Porter une attention particulière à l'alimentation des vaches au tarissement.

- Les vaches sont déparasitées avant le vêlage si nécessaire (à voir avec votre vétérinaire).

- Elles sont éventuellement vaccinées contre les agents de diarrhée, suffisamment tôt avant la date de terme connue, et conformément au protocole vaccinal (à voir avec votre vétérinaire).

rinaire).

- ✓ Hygiène à la rentrée à l'étable avant les vêlages

- Le bâtiment est curé, nettoyé et désinfecté. S'il y a un historique de coccidiose ou cryptosporidiose dans l'élevage, utiliser de l'eau bouillante sous pression et un désinfectant à base d'ammoniaque (Prophyl®).

La prévention au vêlage

- ✓ Hygiène au vêlage

- Une case spécifique devrait être réservé pour les vêlages:

RÉUNIONS GDMA 36

Du 13 février au 5 mars, le GDMA va à la rencontre des éleveurs du département dans les sections territoriales. Ci-dessous, le planning pour les 11 cantons :

SECTIONS	DATE	LIEU	HEURE
1	Mercredi 13 FEVRIER 2013	VALENCAY - Mairie - Salle Pierre de La Roche n°2	20 H 00
10	Vendredi 15 FEVRIER 2013	MONTCHEVRIER - Mairie (préfabriqué)	09 H 30
9	Vendredi 15 FEVRIER 2013	BARAIZE - Mairie	14 H 30
6	Lundi 18 FEVRIER 2013	LA CHATRE - Rue d'Olmor (Salle n° 2)	20 H 00
2	Mercredi 20 FEVRIER 2013	PALLUAU SUR INDRE - Salle des associations	14 H 00
5	Mercredi 20 FEVRIER 2013	NEUVY ST SEPULCHRE - Mairie	20 H 00
4	Jeudi 21 FEVRIER 2013	NURET LE FERRON - Salle de l'ancienne école	14 H 00
3	Mardi 26 FEVRIER 2013	LINGE - Salle de la Mairie	14 H 00
11	Lundi 04 MARS 2013	STE SEVERE - Salle Crédit Agricole	20 H 00
7	Mardi 05 MARS 2013	LIGNAC - Salle BOIRON	09 H 30
8	Mardi 05 MARS 2013	SAINT BENOIT DU SAULT - Salle n°15 (ancien collège)	14 H 30



12/12/12 | ENR-FAR606
Indice : 00

INVITATION

JOURNEES TECHNIQUES

Clôtures électriques permanentes
Solutions d'abreuvement au pâturage

12 février 2013, à partir de 14h à l'ESAT de la Ferme d'AZE, lieu dit Aze, à POULIGNY SAINT PIERRE (36)

21 février 2013, à partir de 14h, chez Cédric Chéramy, lieux dit les Duriaux, à SAINT CHARTIER (36)



- DEMONSTRATION DE POSE DE CLOTURE ELECTRIQUE PERMANENTE, D'ABREUVEMENT AUTONOME AU PATURAGE

- INFORMATIONS PAR DES PROFESSIONNELS SUR LES DIFFERENTS SYSTEMES

- 10% de remise pour les participants.
COMPTANT SUR VOTRE PRESENCE !

En partenariat avec  

Renseignements au 02.54.08.13.81
FARAGO INDRE
4 rue Robert Mallet Stevens
36000 CHATEAUBLOUX

